

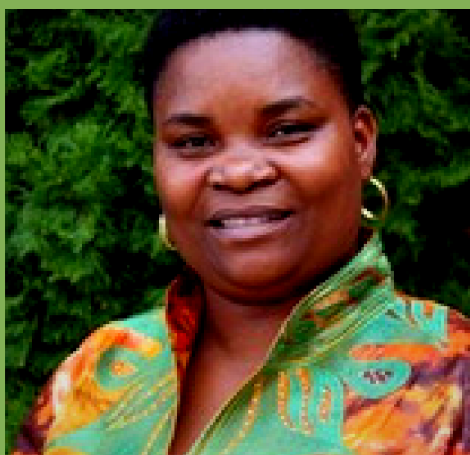
JANVIER 2021



Panafrican farmers' organization
Organisation panafricaine des agriculteurs
المنظمة الإفريقية للفلاحين

LETTRE D'INFORMATION N°3 :

RETROSPECTIVES 2020 PERSPECTIVES 2021



Elizabeth Nsimadala
Présidente de la PAFO

Vœux de la Présidente, Elizabeth Nsimadala

A l'occasion de ce nouvel an 2021, permettez-moi de présenter mes vœux de bonne santé, de longévité et de prospérité à tous les agriculteurs familiaux et aux producteurs agricoles sur tout le continent. Je réitère notre confiance et notre soutien indéfectible au noble travail que vous faites et que vous avez accompli, tout au long de 2020, en continuant à travailler et à nourrir nos concitoyens. Une année particulièrement difficile, marquée par une pandémie dont l'impact a parfois été dévastateur sur l'agriculture familiale.

Je présente également mes vœux les meilleures à tous les réseaux membres de la PAFO et à tous les partenaires techniques et financiers qui soutiennent les programmes de la PAFO. Que vous receviez, à travers ce message, tous nos remerciements pour votre soutien continu à la promotion de l'agriculture familiale et des paysans sur tout le continent africain.

Sur le continent africain, l'année 2020 a été marquée par diverses mesures imposées pour empêcher la propagation du virus. Dans la plupart des pays, des mesures parfois très strictes ont été imposées pour une période d'environ trois mois mais même par la suite, les activités ne sont pas revenues à la normale. Celles-ci comprenaient la fermeture des frontières, la cessation ou la suspension de certaines activités, entraînant une baisse des revenus des populations, et donc une perte de salaire pour les travailleurs, y compris pour les paysans et leurs familles. Les conséquences économiques du COVID-19 sur les pays d'Afrique touchés par cette pandémie concernent la production, la consommation, les finances publiques et l'emploi. En plus de tous ces défis, il y a aussi un problème d'accès à d'autres services de soutien nécessaires aux agriculteurs en raison des mesures strictes de Covid-19. Mais encore, l'année 2020 a été une année pleine d'incertitudes sur le plan sociopolitique et sécuritaire. 2020 a été marquée par une insécurité permanente et grandissante notamment dans certains pays Africains où de nombreux paysans ont périés dans des attaques armées ou ont été déplacés abandonnant leurs exploitations.

J'espère que 2021 sera pleine de paix et d'engagement, d'autant plus que le virus Covid-19 est toujours avec nous. A ce titre, nous ne devons pas baisser ni la garde ni les bras. Nous continuerons à travailler dans nos exploitations pour garantir la nourriture à tous dans le respect total de toutes les mesures barrières. En cette nouvelle année, la PAFO et ses réseaux membres respectifs dans les régions du continent appellent les partenaires et les parties prenantes à des efforts concertés pour assurer la mise en œuvre des recommandations qu'elle a proposé.

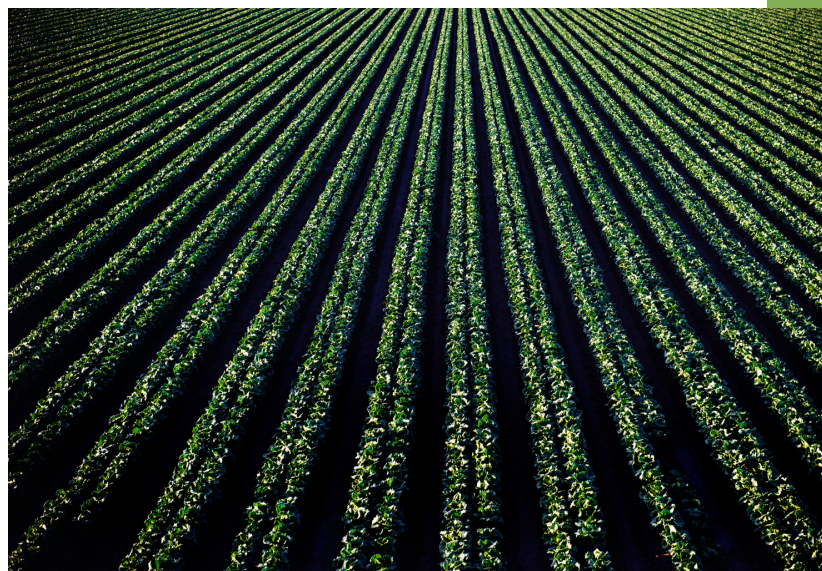
Il s'agit notamment de garantir la sécurité des paysans alors que la production se poursuive sans interruption ; de connecter les paysans ruraux ; de promouvoir l'innovation ; de renforcer le soutien aux petits exploitants agricoles ; d'améliorer les politiques liées à la mise en œuvre au niveau continental, de renforcer les systèmes de soutien des paysans africains et de leurs organisations.

Je saisis l'occasion de la nouvelle année que nous entamons, pour appeler les Organisations Paysannes à travailler avec abnégation afin d'achever ensemble les différents chantiers communs notamment militer pour la mise en œuvre des recommandations émanant de la PAFO pour attirer l'attention quant à l'étendue de l'impact de Covid-19 sur les paysans africains et d'appeler les gouvernements respectifs ainsi que les partenaires et les parties prenantes à travailler à la mise en œuvre des recommandations proposées.

Que l'année 2021 soit une année prospère, pleine d'engagement et d'actions pour les producteurs agricoles familiaux.

Enfin, j'appelle les paysans du continent à faire entendre leur voix et à veiller à ce que leurs préoccupations soient prises en compte dans les discussions autour du sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires 2021 qui se déroulent ou doivent encore se produire à tous les niveaux : national, régional et mondial.

Je vous souhaite une 2021 heureuse, prospère et sans Covid.



Edito Fatma Ben Rejeb Secrétaire Exécutive de la PAFO



L'année écoulée a été très particulière. Elle a été marquée par une crise sanitaire catastrophique, une crise économique dévastatrice, une crise climatique qui ravage les communautés et une crise d'inégalité mise à nu par la pandémie.

La PAFO, en tant que réseau continental d'organisations des paysans à travers le continent continuera en 2021, à attirer l'attention sur l'étendue de l'impact du Covid-19 sur les paysans africains et l'agriculture familiale, et d'appeler les gouvernements respectifs ainsi que les partenaires et les parties prenantes à travailler à la mise en œuvre des recommandations proposées par la PAFO pour la sortie de crise.

Par ailleurs, la crise du COVID-19 a offert des opportunités d'innover, d'élargir et de promouvoir l'utilisation des outils numériques dans l'agriculture.

Dans cette optique, il est nécessaire de saisir les opportunités offertes par les TIC à travers des interventions publiques pour promouvoir la transformation digitale de l'agriculture tout en incluant les petits exploitants. Aussi, il est recommandé de maximiser les opportunités dans l'agriculture et l'agro-industrie sur le continent africain par le biais d'initiatives continentales pour connecter les paysans entre eux et les connecter aux marchés. En outre, davantage de programmes de renforcement des capacités devraient être consolidés pour permettre aux paysans africains de travailler à leur plein potentiel sur les cultures vivrières locales. Certains des facteurs intrinsèquement liés contribuant à la mauvaise performance agricole comprennent des technologies obsolètes ainsi qu'un financement inadéquat. À cet égard, assurer une agriculture durable exigera une mécanisation adaptée, l'utilisation de l'énergie verte et l'amélioration des infrastructures rurales.

La Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), dont l'entrée en vigueur est prévue le 1er janvier 2021, devrait accélérer le relèvement du continent et renforcer sa résilience en stimulant le niveau des échanges de biens et de services intra-africains. La zone créera un marché africain unique de plus d'un milliard de consommateurs avec un PIB combiné de 2,5 trillions de dollars. Il vise à promouvoir la transformation et la croissance agricoles en Afrique, à contribuer à la sécurité alimentaire, à améliorer la compétitivité et à encourager les investissements nécessaires dans les infrastructures de production et de commercialisation.

Enfin, le secteur privé, parmi lequel se trouvent les paysans puisqu'ils sont les premiers investisseurs dans l'agriculture, sera certainement le moteur de la transformation agricole. Cependant, ce sont les actions des gouvernements qui seront les plus décisives pour la rendre possible. Ce sont les actions des gouvernements qui détermineront quand et dans quelle mesure l'investissement privé soit injecté dans l'économie pour la faire avancer de manière durable, car il faut une volonté politique pour des réformes de grande envergure. Cela est particulièrement vrai à la lumière du rôle crucial des réformes politiques et de la création d'un environnement propice à l'investissement et à la participation du secteur privé.

En 2021, la PAFO continuera sur la même lancée et poursuivra ses efforts en faveur d'une agriculture africaine vibrante, prospère et durable qui assure la sécurité et la souveraineté alimentaires.



RETROSPECTIVES ET PERSPECTIVES DANS NOS REGIONS



Steve Muchiri

Secrétaire Exécutif EAFR



La situation a été très catastrophique, en particulier en raison de la pandémie à laquelle nous sommes confrontés dans le monde. Quand nous jetons un coup d'œil à la partie orientale de l'Afrique, nous constatons que les mesures restrictives et les confinements ont eu lieu dans la plupart des pays à l'exception de la Tanzanie et du Burundi. Des mesures et des directives des gouvernements qui ont concerné plusieurs secteurs et qui désormais, ont affecté le droit de la libre circulation, que ce soit entre les régions ou entre les pays, suite notamment à la fermeture des frontières. Mais encore, l'année 2020 a été caractérisée par des différends et des tensions entre les pays dont à titre d'exemple, le problème entre le Rwanda et l'Ouganda, auxquels s'ajoutent d'autres problèmes avec le Kenya et la Tanzanie.

Le fait est qu'en 2020, beaucoup de choses se sont passées : de nombreuses entreprises ont fermé, des meubles ont été cassés, le secteur de l'hôtellerie a perdu des revenus tout autant que le secteur de l'agriculture.

En effet, la demande de denrées alimentaires a baissé car, il était difficile d'y avoir accès en raison du confinement général. C'était par exemple le cas de l'Ouganda dont une grande partie de ses exportations n'ont pas pu être réalisées vers les pays voisins.

Les travailleurs étaient à la maison, ce qui rendait la vie difficile, en particulier pour les personnes qui gagnent leur vie en percevant un salaire, à l'instar des chauffeurs, des motos-taxis, des bodaboda et d'autres activités qui fournissent un revenu quotidien.

Sans compter que les mesures restrictives ne sont pas totalement levées. De mesures de confinement total nous nous sommes retrouvés dans un confinement partiel dans certains pays ce qui fait que certaines personnes sont encore à la maison jusqu'à présent. D'un autre côté, dans certains secteurs, nous avons encore des défis auxquels il faudrait faire face parce que le retour à « la normale » n'est pas le même dans tous les pays. A titre d'exemple, même si toute la Tanzanie est ouverte, nous avons quand même beaucoup de marchés extérieurs qui lui sont fermés, suite aux mesures restrictives et au confinement. Sans compter que les couvre-feux établis différemment par les Gouvernements, ont été perçus différemment par les pays.

Par exemple en Tanzanie, il n'y avait pas de port de masques obligatoire ni de confinement total mais, par contre au Rwanda, le masque est obligatoire et le gouvernement a prévu des sanctions pour les contrevenants aussi bien au port du masque qu'à l'infraction au couvre-feu.

Nous avons été confrontés à un autre défi d'expérience face à une telle situation que nous n'avons jamais rencontrée auparavant et pour laquelle nous n'avons même pas suffisamment d'informations sur la manière d'y réagir rapidement. Après la levée des mesures de confinement total, les gens ont dû se conformer à d'autres mesures spécifiques ou conditionnées. A titre d'exemple, la circulation est autorisée mais sous conditions. En d'autres termes, nous sommes passés de confinements totaux à des confinements partiels. Et, cette contrainte a perturbé l'ensemble de la chaîne des valeurs.

Le secteur agricole n'est pas en reste de cette crise sanitaire et de ses impacts dévastateurs. Nous avons eu des défis importants. D'abord, les paysans ne pouvaient se déplacer normalement. Aussi, ceux habitant loin de leur ferme ne pouvaient pas aller travailler, ce qui a entraîné des pertes considérables sachant que l'on n'avait pas le choix et qu'on ne pouvait que se conformer aux mesures. Ensuite, en ce qui concerne les familles, elles avaient du mal à gérer leur budget et elles ont dû se contenter du minimum. Certains avaient même du mal à accéder à la nourriture.

Ceci dit avec la gestion de toutes ces difficultés et de ces défis nous avons beaucoup appris et nous ne devons pas prendre les choses pour acquises, notamment en ce qui concerne le secteur agricole. Un secteur extrêmement important et qui joue un rôle primordial dans la vie humaine. Nous sommes tous conscients que nous ne pouvons pas vivre sans nourriture. Pour ce faire, il est impératif de trouver des solutions telles que l'investissement dans les variétés et l'obtention du soutien des gouvernements. Un soutien qui ne devrait pas se limiter à une simple signature mais qui devrait être mis en œuvre.

Pour les perspectives de 2021, je peux dire que nous n'avons pas pu faire grand-chose pendant le confinement général et que beaucoup de choses sont toujours en suspens. Et même si les gens envisagent une année positive, nous devons toujours savoir qu'il faudra du temps pour récupérer. Les programmes et économies des pays sont en suspens et les pays sont endettés. Certains se demandent même comment pourraient-ils rembourser leurs prêts. La plupart des gouvernements ont perdu des recettes fiscales importantes notamment, parce que certaines activités ont dû être exonérées comme c'est le cas au Kenya où, les Gouvernements n'ont obtenu qu'environ 25 à 30% de ce qui était censé être obtenu.

Les comptes sont encore élevés et les lacunes sont encore à identifier et surtout à combler. Pour faire court, nous n'avons pas besoin de nous attendre à grand-chose, en 2021 mais surtout à une bonne récupération d'abord. Une récupération qui à mon sens constitue la chose la plus importante des actions et programmes qui n'ont pas pu être mis en œuvre en 2020.



Célestin Nga
Secrétaire Exécutif PROPAC



Le Covid 19 a certainement marqué l'année 2020 dans le monde entier, non seulement par le risque de contracter la maladie mais aussi par les perturbations que cette pandémie a occasionné dans les planifications et les systèmes de travail des institutions.

A la PROPAC nous avons dû prendre des mesures pour protéger nos personnels en fournissant des kits sanitaires individuels et collectifs mais aussi en réduisant considérablement les missions d'appui auprès de nos membres. Pour s'adapter à la nouvelle donne, la PROPAC a dû acquérir un dispositif de visioconférence pour travailler à distance avec ses partenaires et ses membres. Mais malgré le Covid, la PROPAC n'a pas cessé de travailler. Avec l'appui de nos partenaires, nous avons poursuivi l'exécution des projets en cours et négocié de nouveaux partenariats. Dans ce cadre, et sur le plan institutionnel, nous avons pu élaborer le plan stratégique de la PROPAC 2021-2025, actualisé le manuel de procédures, tenu une rencontre physique du Conseil d'administration de la PROPAC à Yaoundé au Cameroun, lancé le processus de mise en place d'un système d'information sur le marché (SIM) des produits agricoles en Afrique centrale et finalisé la mise en place du système informatisé de suivi-évaluation (SISE PROPAC). Sur le plan du développement des activités économiques des membres, la PROPAC a clôturé le projet d'appui aux coopératives de manioc d'Afrique Centrale « Manioc 21 », un projet qui visait à améliorer la performance économique des coopératives de manioc dirigées par des femmes et des jeunes pour améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle et favoriser la création d'emplois.

Nous rappelons en passant que ce projet ciblait 10 coopératives au Cameroun et en RDC. Nous n'allons pas oublier de signaler que la PROPAC a soutenu financièrement plus de trente (30) initiatives économiques locales dans 5 pays dans le cadre du projet FO4ACP.

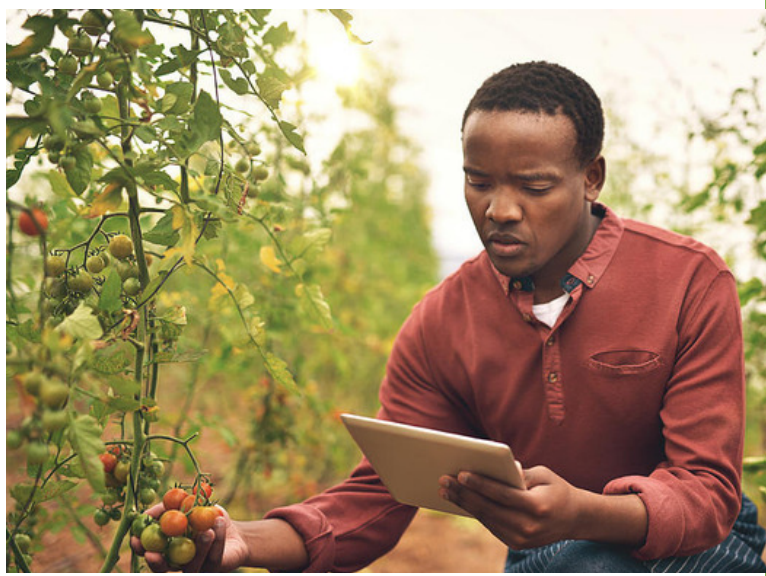
Sur le plan du plaidoyer et du positionnement politique, la PROPAC a poursuivi son intervention dans la défense des droits de la femme rurale en vue d'assurer l'accès et le contrôle des femmes sur les ressources foncières.

C'est l'occasion pour moi de remercier, au nom de tout le staff technique de la PROPAC, nos partenaires qui nous ont soutenus en 2020. Je pense ainsi au FIDA, à l'Union Européenne, au CTA, à l'ILC et à la CEEAC. Je remercie spécialement la PAFO pour son leadership et sa stratégie de faire des réseaux régionaux d'OP des institutions respectées des partenaires.

En ce qui concerne les perspectives et attentes pour la nouvelle année, pour la PROPAC, 2021 marque la fin du premier mandat du président en exercice, M. Buka Mupungu Nathanaël. Il est prévu la tenue d'une Assemblée Générale. Notre souhait est que cette rencontre renforce davantage la gouvernance au sein de la Plateforme et confirme la crédibilité de la PROPAC.

Le plan stratégique 2021-2025 de la PROPAC sera présenté aux partenaires au cours d'un business meeting. Ce plan stratégique propulse résolument la PROPAC dans la modernité en proposant une théorie de changement cohérente et pertinente. Nous attendons que les partenaires achètent les projets de la PROPAC. Nous regardons spécialement la CEEAC et la CEMAC, nos communautés économiques régionales. Nous attendons une impulsion nouvelle dans nos partenariats avec la conclusion des conventions de partenariats institutionnels.

Le staff technique de la PROPAC restera mobilisé sous la supervision du Conseil d'Administration dans le but d'améliorer l'offre de service de la PROPAC aux membres.





Ousseini Ouedraogo

Secrétaire Exécutif ROPPA



La pandémie du covid-19, apparue dans la région de l'Afrique de l'Ouest au mois de mars 2020, a tout bouleversé. Les mesures barrières et restrictives annoncées par les Etats ont eu un impact de taille sur les exploitations familiales. Pour beaucoup de pays de l'Afrique de l'Ouest, la crise sanitaire a coïncidé avec la saison des récoltes et les mesures restrictives annoncées par les Gouvernements ont perturbé la production, la productivité, la commercialisation du bétail, et de la végétation ainsi que l'accès aux marchés, affectant gravement les revenus des exploitants familiaux. L'année 2020 a été aussi particulière pour les Organisations Paysannes qui étaient dans l'incapacité de mettre en œuvre les programmes en faveur des paysans. Crise sanitaire et mesures restrictives obligent, plusieurs actions n'ont pas pu être réalisées. Aussi, le ROPPA et la plateforme nationale de ses membres ont-ils valorisé les opportunités offertes par les TIC, à l'instar de l'outil Zoom et autres pour continuer à travailler, et apporter le soutien nécessaire aux paysans. L'ensemble des réseaux membres ont mis en place « le Comité de Veille et d'Actions », pour agir, apporter des réponses et faire face à la crise sanitaire. Nous avons, également, travaillé étroitement avec les institutions et les Etats pour diffuser l'information relative aux mesures barrières et mesures restrictives. Mais encore, pour faire remonter de la base (comité de veille et d'actions) aux décideurs, des solutions de sortie de crise et un plan de riposte dont en premier lieu, la nécessité d'apporter un appui aux campagnes 2020/2021. Si on n'avait pas fait attention, l'Afrique de l'Ouest aurait connu une crise sans précédent qui aurait pu mettre en péril entre 17 à 20 millions de personnes en situation alimentaire critique.

Veille et d'Actions », pour agir, apporter des réponses et faire face à la crise sanitaire. Nous avons, également, travaillé étroitement avec les institutions et les Etats pour diffuser l'information relative aux mesures barrières et mesures restrictives. Mais encore, pour faire remonter de la base (comité de veille et d'actions) aux décideurs, des solutions de sortie de crise et un plan de riposte dont en premier lieu, la nécessité d'apporter un appui aux campagnes 2020/2021. Si on n'avait pas fait attention, l'Afrique de l'Ouest aurait connu une crise sans précédent qui aurait pu mettre en péril entre 17 à 20 millions de personnes en situation alimentaire critique. 2020, c'est aussi une crise sécuritaire notamment dans les pays du sahel : des attaques armées, des actes terroristes, des pertes de vie humaine ; beaucoup de personnes ont été déplacées et obligées d'abandonner leur maison, leurs terres. La recrudescence de ce fléau a fortement affecté les exploitations familiales et les paysans. Par ailleurs, 2020 a connu également, des troubles post ou avant électoral avec des frictions entre des partis politiques différents qui n'ont pas manqué d'impacter le bassin de production et la chaîne d'approvisionnement ainsi que les capacités de production, de commercialisation... L'année 2020 a surtout, révélé la fragilité des politiques mises en œuvre par nos Etats et nos Institutions. Et, cela demande impérativement une révision qui exige de nous tous, de tirer les leçons des crises connues en 2020 et de savoir rebondir. Cependant, s'il est vrai que 2020 a apporté un lot d'événements négatifs, il n'en demeure pas moins qu'il y a eu des aspects positifs dont le maintien des marchés. En effet, l'Afrique de l'Ouest n'a pas connu, et pendant longtemps, la flambée des prix générée par la crise Covid parce que ce sont des marchés locaux approvisionnés par les exploitants familiaux locaux et ne sont pas dépendants de l'importation. Cela s'explique par le fait que les politiques ont appuyé la production et l'offre locale qui a continué, en dépit de la crise à approvisionner les marchés locaux. D'où l'importance du rôle fondamentale des exploitations familiales dans la crise. Les crises révélées en 2020 viennent s'ajouter à d'autres déjà existantes dont les changements climatiques, l'emploi des jeunes qui bravent les mers à la recherche d'une vie meilleure....

2020 a aussi été une année au cours de laquelle la PAFO a fait preuve de dynamisme et de solidarité. A ce titre, je voudrais saisir cette occasion, pour féliciter la présidente de la PAFO, la CEO ainsi que toute l'équipe technique pour leur persévérance, et pour le maintien d'une grande partie des agendas, et pour avoir développé certaines initiatives en faveur des exploitations familiales.

2021 une nouvelle année qu'on aborde avec beaucoup d'espoir et d'attentes. Certes, le Covid-19 ne nous quittera pas de sitôt. Il faudrait s'adapter à vivre avec pour continuer à travailler et à avancer. Dans ce sens, le ROPPA avec les autres membres du Comité de Veille et d'Action, veillera à valoriser des leçons tirées de la crise.

Au niveau politique, il faut œuvrer, aux côtés des Etats et des Institutions nationales, à la révision des politiques sectorielles aux fins d'aboutir à des solutions durables. Car, jusque-là, nous n'avons pas de vision ou stratégie à moyen ou à long terme, et encore moins des solutions cohérentes et durables. On va focaliser sur l'insécurité.

Comment avoir des élections sécurisées, comment avoir des politiques globales cohérentes et complémentaires. Il faut éviter d'être dans l'urgence et les solutions conjoncturelles mais, plutôt des solutions durables. En 2021, on veillera, également, à valoriser le potentiel innovation, et les opportunités offertes par les TIC afin d'intégrer les outils des TIC dans le travail des Ops et à restaurer les capacités des exploitations familiales dans beaucoup de bassins de production.

En 2021, le ROPPA s'attaquera au défi de l'employabilité des jeunes dans le secteur agricole. On va s'appuyer sur des études réalisées pour identifier des solutions en faveur de chaque groupe d'acteurs : Etat/Jeunes/Famille. Sans oublier la femme qui représente un pilier important. En effet, 56 à 60% de la population active selon les pays, sont des femmes et nous œuvrerons à aboutir, avec beaucoup d'ambition à l'autonomisation des femmes.

Enfin, en ce qui concerne les Organisations paysannes, nous allons procéder au règlement du cadre institutionnel et organisationnel et relever les défis, avec la PAFO pour plus de dynamisme et de construction et de consolidation du partage des valeurs entre tous les membres.



Ishmael Sunga

Secrétaire Exécutif SACA



L'année 2020 a été difficile pour tout le monde à plus d'un égard. En tant que SE, ce que je retiens, c'est principalement la perturbation des paysans causée par la situation tragique du Covid-19 et surtout de l'impact négatif de cette crise sanitaire sur la communauté. Il y a une résilience dans l'agriculture qui doit avoir lieu et pour y parvenir, nous devons continuer à travailler dur pour rattraper le temps perdu.

Les paysans et le secteur agricole en général qui étaient censés sauver la communauté de la faim avaient eux-mêmes besoin de soutien. Eu égard aux mesures restrictives annoncées par les Gouvernements, les paysans ne pouvaient pas se déplacer pour continuer à produire et à nourrir leur communauté. Ainsi, il n'y avait pas de nourriture suffisante et il y avait un besoin urgent de soutenir le secteur agricole en général et les paysans en particulier.

Pour les perspectives et les attentes de cette nouvelle année, 2021, nous devons considérer la crise sanitaire comme une opportunité et la saisir pour mettre en place un meilleur système alimentaire qui garantisse l'équité, la distribution et le soutien.

Nous devons créer un système qui n'enlève pas aux agriculteurs mais au contraire, créer un système qui ouvrira la voie aux paysans. Par ailleurs, nous devons accorder plus de valeur aux paysans. Car, ils jouent un rôle primordial pour fournir les besoins alimentaires de base des communautés.

Nous devons également, voir plus de soutien public envers les organisations paysannes, notamment après une grande crise sanitaire et les innombrables défis rencontrés pendant la période de pandémie. Une période caractérisée par de grandes perturbation de toute la chaîne de valeur. Par exemple, vous ne pouvez pas laisser les paysans en attente car, ce sont les piliers de la production alimentaire et dans ce sens, vous devez toujours les mettre en première ligne. Nous n'avons pas besoin de voir des paysans vivre dans la zone de danger, mais nous devons plutôt voir leur protection assurée.

Enfin, nous devons tirer les leçons de c-la crise sanitaire générée par le Covid-19 notamment en matière de Nouvelles Technologies (TIC) et encourager les paysans à investir dans ces technologies sources d'innovation et les inciter à y accéder en tant que prestataires de services.



Rym Ferchichi

Secrétaire Exécutive UMNAGRI



S'il y a une chose à retenir de l'année 2020, c'est sans doute la crise sanitaire générée par le Covid-19 et ses répercussions sur le secteur de l'agriculture et des paysans. L'année a été difficile et nous avons dû composer avec de nouvelles habitudes, de se conformer aux mesures restrictives annoncées par les Gouvernements.

Pour notre région, l'année 2020 a été doublement difficile. En effet, sur les huit premiers pays de l'Afrique touchés par le Covid-19, cinq appartiennent à la région de l'Afrique du Nord.

Pour l'UMNAGRI, comme pour l'ensemble des réseaux membres de la PAFO, il nous a été difficile d'aller au bout de nos actions et nos programmes prévus pour l'année 2020, eu égard aux difficultés de se déplacer sur le terrain. Néanmoins, nous avons quand même procédé au lancement du programme FO4ACP. Certes le démarrage a été difficile, confinement oblige d'autant plus que les pays impliqués dans le programme (Maroc, Mauritanie, Algérie, Egypte et Tunisie) - sont parmi les plus impactés par la crise sanitaire.

Il faut reconnaître qu'en 2020, la crise sanitaire a dévoilé le potentiel de l'innovation et des opportunités offertes par les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (TIC), qui nous ont permis d'organiser nos réunions et d'échanger avec nos membres, quoi qu'un peu difficile eu égard aux problèmes de connexion dans certains pays.

Pour 2021 nos attentes sont ambitieuses et grandes. Nous avons prévu d'aller de l'avant et de poursuivre nos actions en faveur des paysans, en menant à bon port nos projets.

Nous espérons qu'au cours de cette nouvelle année, nous pourrions mieux travailler en présentielle et être sur le terrain avec les Organisations Paysannes. Nous espérons également, poursuivre la mise en œuvre du FO4ACP avec des interventions spécifiques, des visites entre paires, des salons et des foires.

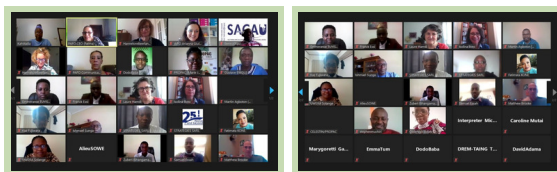
Par ailleurs, en 2021 l'UMNAGRI envisage d'organiser, en partenariat avec la FIDA, le forum régional paysan de l'Afrique du Nord, prévu en octobre ou novembre 2021 en Egypte. Sans compter que nous poursuivrons notre coopération avec nos partenaires, pour la mise en œuvre de nos projets.

J'espère que l'UMNAGRI membre de la PAFO, aura d'autres projets et d'autres opportunités à mettre en œuvre, grâce au dynamisme de la PAFO, de sa présidente et de son secrétariat.

NOUVELLES DE LA PAFO

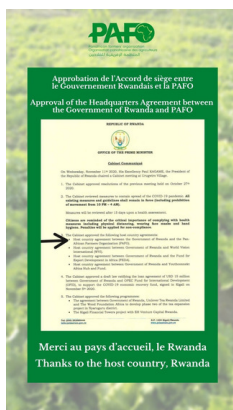
STRATÉGIE QUINQUENNALE DE LA PAFO

La PAFO a achevé la réflexion de son nouveau plan stratégique pour les cinq prochaines années 2021-2025 ainsi que son plan opérationnel 2021-2022 grâce à une approche proactive et participative des réseaux membres de la PAFO et de leurs organisations nationales affiliées, relevant de divers pays d'Afrique. Sur une période de trois mois, des entretiens individuels avec les leaders, des ateliers régionaux et deux ateliers continentaux ont été organisés avec toutes les parties prenantes et les partenaires de la PAFO. Le processus participatif et inclusif choisi par la PAFO pour mettre en place sa stratégie des cinq prochaines années, a été bien mené grâce à l'accompagnement et au soutien technique du bureau d'étude « STRATÉGIES » et au soutien financier du COLEACP.



LA PAFO OBTIENT SON ACCORD DE SIÈGE

Son Excellence, Paul Kagame, Président de la République du Rwanda, a présidé la réunion du cabinet des ministres au cours de laquelle, il a validé l'accord de siège entre le Gouvernement Rwandais et la PAFO. A cet effet, l'accord de siège a été signé en ce début de l'année 2021.



PARTENARIATS

COLEACP

« SÉRIES INNOVATIONS »



La PAFO et le COLEACP ont conçu une nouvelle série de webinaires pour mettre en avant le rôle essentiel joué par le secteur privé dans le soutien de systèmes alimentaires durables et résilients ainsi que dans la fourniture d'aliments sains et sûrs aux consommateurs. Cette série de sessions vise à accroître la sensibilisation et l'utilisation des innovations existantes menées par les Organisations Paysannes et les PME à travers les chaînes de valeur ; à mettre en évidence les technologies et pratiques innovantes imminentes présentant un potentiel pour les OP et les PME et à échanger les meilleures pratiques et les réussites entre les régions du continent et avec l'UE.

Baptisée « Série Innovation », ses sessions partagent les meilleures pratiques d'entrepreneurs, d'agriculteurs et d'agripreneurs africains, en mettant l'accent sur les innovations en matière de production, de marchés, de solutions numériques, de technologies et d'utilisation de ressources naturelles. Y sont également présentés des points de vue sur la politique, la recherche, la finance et l'investissement.

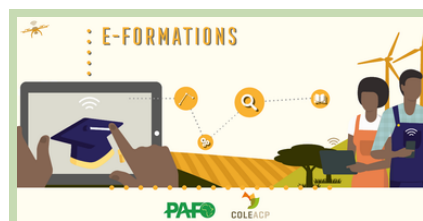
400 participants se sont inscrits à la première session en ligne qui s'est tenue le 19 novembre 2020 et qui s'est focalisée sur « l'augmentation des opportunités de marché grâce à des produits à valeur ajoutée et de marque ».

L'enregistrement de la session 1 est disponible ici : <https://bit.ly/3qS5lex>

La seconde session des Séries Innovation a été organisée le 21 janvier 2021. Elle a vu l'inscription de plus de 1000 personnes et a été une excellente opportunité d'échange et de débats avec des experts d'horizons divers, autour de la thématique « Produisez local: Conquérir des marchés à forte valeur ajoutée ». Les participants à cette 2ème session ont pu découvrir des succès d'entreprises dans différentes chaînes de valeur sur des produits agroalimentaires à valeur ajoutée destinés à des marchés locaux en Afrique.

La prochaine session se tiendra le 18 mars et aura pour thème la Zone de Libre Echange Continentale Africaine.

FORMATION EN LIGNE



Dans le cadre du protocole d'accord entre la PAFO et le COLEACP, des ateliers de formation à distance avec les réseaux membres de la PAFO ont été organisés. La première, organisée en octobre-novembre 2020 sur le thème du COVID-19, s'est focalisée sur l'information ; les lignes directrices pratiques pour la mise en œuvre des mesures COVID-19 et l'adaptation des exigences des normes volontaires privées.

La deuxième formation sur le thème de la protection des cultures, a débuté en

novembre 2020 et devrait se terminer à la mi-janvier 2021. Elle vise à développer des compétences sur les principes de la protection intégrée des cultures et de l'usage sécurisé des produits phytosanitaires. A l'issue de la formation, les participants seront capables d'identifier les ennemis des cultures ; de choisir des méthodes de lutte adaptées et durables ; de comprendre les risques liés à l'utilisation des produits phytosanitaires et de connaître et adopter des pratiques réduisant ces risques.

D'autres formations en ligne sont au programme et les sujets ont été identifiés grâce à une enquête lancée au préalable auprès des organisations paysannes.



NOUVELLES DES PROJETS EN COURS

Lancement du FO4ACP dans les Caraïbes

Le FO4ACP (Programme des Organisations paysannes pour les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique) financé par l'OACPS-UE et le FIDA, mis en œuvre par six organisations paysannes régionales, l'Organisation paysanne panafricaine (PAFO), AgriCord et ses agri-agences, dans l'intérêt de plus de 52 millions de petits exploitants, sera complété aujourd'hui, par le lancement du FO4ACP dans les Caraïbes avec la participation du bureau régional de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes, en étroite collaboration avec des organisations paysannes nationales. Pour rappel, le FO4ACP, qui a été lancé en Afrique en juillet 2019, met l'accent sur la prestation de services économiques, les activités de plaidoyer et le développement institutionnel des organisations paysannes. Il vise à accroître les revenus, à améliorer les moyens d'existence et à renforcer la sécurité alimentaire et nutritionnelle, y compris la sécurité sanitaire des aliments, des petits exploitants organisés et des exploitants familiaux dans les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique en consolidant les organisations paysannes régionales, nationales et locales.



Panafrican farmers' organization
Organisation panafricaine des agriculteurs
المنظمة الإفريقية للفلاحين



Adresse :

Bibare, Street KG125, House No. 88, Kimironko Kigali - Rwanda



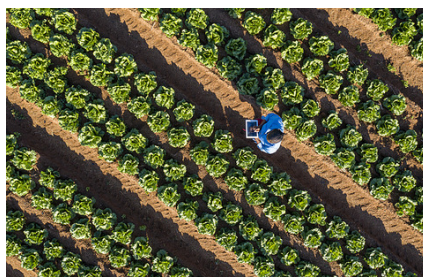
Tel :

(+250) 733202069 / 7332020701



Mail :

info@pafo-africa.org



CLIMAKERS

Climakers inaugure une nouvelle approche où toute la chaîne de valeur est en partenariat avec les agriculteurs, en aval des fournisseurs d'intrants et en amont pour atteindre les consommateurs, en promouvant une authentique approche ascendante, axée sur les agriculteurs, faite de solutions au niveau de la base pour assurer le durabilité et résilience des systèmes alimentaires. Dans ces nouvelles circonstances, The Climakers est encore plus prêt à attirer l'attention des décideurs - à tous les niveaux - sur les besoins et les solutions des agriculteurs et de toutes les parties prenantes du système alimentaire dans ce nouveau défi.

Pendant la pandémie du COVID 19, les membres de l'Alliance Climakers ont pris leurs connaissances pratiques et les ont mises au service de leur activité et de toute la chaîne alimentaire, de la ferme à l'assiette. Les paysans ont proposé des initiatives de rupture pour s'assurer de pouvoir poursuivre leurs activités, et chaque acteur de la chaîne d'approvisionnement s'est engagé à faire en sorte que les agriculteurs aient les moyens (semences, engrais, produits agrochimiques, technologies) pour le faire ; Les acteurs de la R&I ont fait leur part dans le partenariat avec les paysans et les acteurs de la chaîne alimentaire pour aider à trouver les bonnes solutions aux différents contextes. Il appartient désormais aux décideurs politiques de s'assurer que les systèmes alimentaires fonctionnent correctement et résistent aux chocs externes. Cela implique d'abord que les décideurs politiques doivent canaliser la prise de décision et les investissements pour améliorer les solutions qui ont déjà fait leur preuve d'efficacité au niveau sectoriel et de la chaîne alimentaire dans son ensemble. Car, seule une approche véritablement ascendante peut garantir que nous agissons rapidement et efficacement. Ensuite, les décideurs politiques doivent prendre en compte les besoins et les actions des acteurs sectoriels notamment les contributions de la société civile, dans un effort conjoint vers le bon fonctionnement des systèmes alimentaires et la durabilité.

